La prévention du risque amiante

QHSE

16/09/2026

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Aucun

Les objectifs

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à la prévention du risque amiante
- Quel est l'impact de l'amiante sur mon activité ? Aspects techniques, administratifs, organisationnels, humains, économiques, responsabilité civile et pénale du dirigeant, pénibilité, relation avec le médecin du travail, lien avec les Instances Représentatives du Personnel
- Identifier les dispositions liées aux impacts sur la tarification maladie professionnelle

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Présentation du cadre général : définitions, évolution de la réglementation, distinction des sous-sections amiante de code du travail, statistiques, maladies professionnelles

Dispositions applicables et bonnes pratiques en matière de prévention du risque amiante

- Gestion des bâtiments industriels
- Propriétaires
- Locataires
- Activité de l'entreprise et Matériaux Contenants de l'Amiante (MCA)
- Salariés ne générant pas de poussières d'amiante
- Equipe de maintenance intervenant en présence de MCA
- Intervention des entreprises extérieures en présence de MCA
- Travaux de retrait ou d'encapsulage de MCA
- Méthodologie

Dispositions liées à la tarification maladie professionnelle

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Modalité d’évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l’exécution de l’action se fait par :

- L’émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d’évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3